



Escroquerie mon avocat m'a pris 6000 ? et a arrêté d'exercer

Par cedr

Bonjour

je m'appelle Cédric j'ai des problèmes de dyslexie

je ne sais pas bien écrire alors j'espère que vous pardonnerez mes fautes.

je me sers de l'addiction vocale pour écrire

je vous contacte au sujet de mon affaire

j'ai pris un avocat qui m'a fait payer 6000 ? une fois le dernier chèque perçu à arrêter d'exercer. en vendant son cabinet à un autre. depuis je n'ai plus aucune nouvelle. je ne sais pas ce que sont devenus les 6000 ? j'ai bien demandé à l'ancien avocat ce qu'il en avait fait mais il m'a pas répondu il m'a bloqué

apparemment j'ai été convoqué à la police parce que les deux plaintes sont trop croisées entre le procureur et le juge de paix. je leur ai donné le nom et l'adresse du nouvel avocat

j'ai demandé à l'avocat si il avait pris contact avec lui il m'a certifié que non

je lui ai aussi demandé de prendre la nouvelle de ses plaintes savoir où elles en étaient auprès du tribunal

Par yapasdequoi

Bonjour

Il faut saisir le bâtonnier et lui expliquer votre situation.

Par cedr

je vous remercie de votre réponse l'avocat en cause à arrêter d'exercer a revendu son cabinet au mois d'août 2020 . et l'avocat qui a racheté ne s'est pas occupé de l'affaire.

Du fait que l'avocat n'exerce plus devrais-je pas aller porter plainte plutôt à la police.

c'est ce qu'il veut je n'en verrai jamais le bout me noyer sous les procédures moi qui ne sait pas écrire maintenant me voilà allez porter plainte contre les avocats qui était en charge de me défendre.

c'est pas ce qu'il va faire avancer la première affaire.

vous m'excuserez mais bon pour les pauvres la justice.

quand on voit les tarifs que prennent les avocats et moi je dois faire tout ça alors que ce n'est pas mon métier.

j'ai déjà envoyé un recommandé au second avocat pour avoir la copie du dossier.

pour que je puisse au moins savoir où sont ces deux plaintes qui se croisent et se bloquent à ce que m'a dit la police

le premier avocat aurait porté plainte devant le procureur et le juge d'instruction ce qui provoquerait un blocage au commissariat la personne qui m'a convoqué pour parler de ça m'a dit que je n'en verrai jamais le BOUT

Par Pierrejacques11

Bonjour le nouvel avocat ne prend pas la suite du dossier ?

Par cedr

il a rien fait j'ai donné ses coordonnées à la police pour qu'il puisse prendre contact.

la police m'a demandé ses coordonnées pour justement savoir ce qu'il en était de plaintes.

Quand j'ai enfin réussi à avoir un rendez-vous avec cet avocat

il m'a dit que la police ne l'avait jamais contacté et qui était au courant de rien.

je lui ai demandé si il était possible de se renseigner auprès du tribunal pour savoir où en étaient ses plaintes

il m'a dit que oui il allait s'en occuper.
encore une fois je n'ai rien reçu